



تجمع المدافعين الصحراويين عن حقوق الانسان

Communiqué sur la Dissolution du CODESA

Les activités dans le cadre du Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme (CODESA) ont débuté pendant la première décennie de ce siècle, après avoir été fondée en relation avec l'invitation par la Fondation Robert Kennedy au défenseur sahraoui des droits de l'homme, Mme. Aminatou Haidar, lui décernant le Prix Robert F. Kennedy des droits de l'homme à son siège à Washington en novembre 2008.

Les membres du CODESA se sont accordés à élire leur collègue, Aminatou Haidar, à la présidence de leur Comité exécutif, considéré comme l'unique organe décisionnel du groupe. Le Comité a été formé à l'origine par 12 membres qui ont depuis suivi et fait rapport sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental, jusqu'à la triste perte de notre très cher camarade Mohamed Fadel Gaudi, que Dieu ait son âme en 2017, ne laissant que 11 membres au bureau.

Prenant en compte le mécontentement de plus de la moitié des membres du Comité Exécutif du CODESA face à la persistance du modus operandi actuel du collectif, qui a notamment perdu l'esprit de l'équipe et a été peu à peu remplacé par une gestion tempéramentale et arbitraire; et malgré l'arrêt des réunions et consultations depuis deux ans, contrairement à ce qui aurait dû être fait, la publication de communiqués et de rapports s'est poursuivie au nom du CODESA, les adhésions ont continué à être accordées et les décisions d'envoyer des représentants du groupe aux forums internationaux ont été prises contre la volonté de la majorité et sans leur consultation préalable.

Et comme signe de la prise en compte minimale de cette réalité, il convient d'attirer l'attention sur l'absence de toute légitimité pour la publication des dits documents au nom du CODESA. Il en va de même pour la distribution douteuse des adhésions et l'envoi de représentants, quels que soient leurs noms, toutes ces décisions ont été prises sans consultation ni autorisation du Comité et sans avoir demandé de réunion ou d'avis à ses membres. C'est pourquoi ces actes et positions n'ont pas obtenu l'aval de plus de la moitié des membres du Comité.

Pour toutes les causes susmentionnées et dues à l'impossibilité de créer de meilleures conditions que celles qui prévalent; et ayant reçu l'expression sans équivoque du retrait définitif du collectif par plus de la moitié de ses membres, je publie ce communiqué m'adressant tout d'abord à mes collègues et partenaires pour les remercier de tous les efforts consentis au cours de notre activité au sein du Comité Exécutif du CODESA, et en ma qualité de Présidente du Collectif des Défenseurs des Droits de l'Homme Sahraouis (CODESA), et en accord avec la volonté de la majorité absolue de ses membres, j'ajoute ma voix personnelle à la leur, pour annoncer leur décision de mettre fin définitive à cette organisation.

En ce sens, je considère notre présent communiqué comme l'annonce légale et officielle de la dissolution du «Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme» (CODESA) comme le meilleur choix accepté par la majorité absolue des membres de ce groupe sahraoui, et considère ce communiqué comme un acte collectif émis par la majorité absolue des membres du Comité Exécutif du CODESA.

Pour cette raison, et à partir du moment de la publication de ce communiqué, que je considère comme le dernier document que je publie en tant que Présidente du Collectif, la dissolution et la



تجمع المدافعين الصحراويين عن حقوق الانسان

cessation définitive des activités de cette organisation auront été rendues effectives, et par conséquent Le Collectif cessera de publier toutes résolutions, annonces, rapports ou documents de quelque nature que ce soit, sous le nom de «Collectif des Défenseurs sahraouis des droits de l'homme» (CODESA).

Aminatou Haidar

Présidente du Collectif des Défenseurs des Droits de l'Homme Sahraouis (CODESA)

Membres du Bureau Exécutif cosignataires

Mr. Mohamed Moutaoukil

Mme . Fatma Ayach

Mr. Elmami Aamer Salem

Mr. El Hamed Mahmoud

Mr. Allal Latif.

Fait, le 2 septembre 2020-09-02 El Aaiun/Sahara Occidental

